

iMac

Avant d'utiliser l'iMac, consultez le guide *Premiers pas avec l'iMac* à l'adresse support.apple.com/guide/finmac. Conservez cette documentation pour toute référence ultérieure.

Sécurité et manipulation

Consultez la rubrique « Sécurité, manipulation et informations réglementaires » du guide *Premiers pas avec l'iMac*.

Prévention des dommages auditifs

Afin de prévenir les dommages auditifs, évitez de vous exposer à un volume élevé durant de longues périodes. Pour en savoir plus sur le son et l'audition, rendez-vous sur apple.com/ca/fr/sound.

Informations sur le laser de classe 1 de la Magic Mouse d'Apple


La Magic Mouse d'Apple appartient à la catégorie des produits laser de classe 1 conformément à la 3e édition de la norme CEI 60825-1. Cet appareil est conforme aux normes 21 CFR 1040.10 et 1040.11, excepté pour ce qui est de la conformité avec la 3e édition de la norme CEI 60825-1, comme décrit dans l'avis sur le laser n° 56, daté du 8 mai 2019. Attention : Cet appareil comporte un ou plusieurs lasers. Toute utilisation autre que celle décrite dans le guide d'utilisation, toute réparation ou tout démontage peut entraîner des dommages et conduire à une exposition dangereuse à des émissions laser infrarouges invisibles. Ce matériel ne devrait être réparé que par Apple ou un fournisseur de services agréé.

PRODUIT LASER DE CLASSE 1

Alimentation

AVERTISSEMENT : Votre câble d'alimentation possède une fiche de mise à la terre à trois broches (une fiche à trois connexions, dont une pour la sécurité de la mise en terre). La fiche est conçue pour être utilisée avec une prise de courant alternatif à contact de mise à la terre. Si vous n'arrivez pas à insérer la fiche dans la prise parce que la prise n'est pas mise à la terre, ou s'il n'y a pas de contact de mise à la terre dans la prise, communiquez avec un électricien agréé pour remplacer la prise par une prise correctement mise à la terre. Ne prenez aucune mesure susceptible d'empêcher la mise à la terre.

Informations réglementaires

Les informations de certification réglementaire sont disponibles sur l'appareil. Accédez au menu Apple  > À propos de ce Mac, puis cliquez sur Certification réglementaire. Pour obtenir des informations réglementaires supplémentaires, consultez la rubrique « Sécurité, manipulation et informations réglementaires » du guide *Premiers pas avec l'iMac*.

Conformité à l'ISDE Canada et à la FCC

Cet appareil est conforme à la partie 15 du règlement de la FCC et aux CNR d'ISDE Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. Le fonctionnement de l'appareil est sujet aux deux conditions suivantes : (1) l'appareil ne doit pas causer d'interférences dangereuses, et (2) cet appareil doit accepter toute interférence reçue, y compris des interférences pouvant en compromettre le fonctionnement.

Conformité ENERGY STAR®



En tant que partenaire ENERGY STAR, Apple a déterminé que les configurations standard de ce produit répondent aux normes d'efficacité énergétique ENERGY STAR. Le programme ENERGY STAR est un partenariat avec les fabricants de matériel électronique ayant pour but de promouvoir les produits à faible consommation d'énergie. La réduction de la consommation d'énergie des produits constitue une économie financière et contribue à préserver des ressources précieuses.

La gestion de l'alimentation est déjà activée sur l'ordinateur, celui-ci étant configuré de sorte à être mis en veille lorsque l'utilisateur est resté inactif pendant dix minutes. Pour réactiver votre ordinateur, cliquez sur le bouton de la souris ou du pavé tactile, ou appuyez sur n'importe quelle touche du clavier. Pour en savoir plus sur ENERGY STAR, consultez le site energystar.gov.

Informations sur la mise au rebut et le recyclage



Le symbole ci-dessus signifie que, conformément aux lois et réglementations locales, vous devez jeter votre produit ou sa batterie séparément des ordures ménagères. Lorsque ce produit arrive à la fin de son cycle de vie, déposez-le dans un point de collecte désigné par les autorités locales. La collecte et le recyclage de votre produit ou de sa batterie lors de son élimination permettent de préserver les ressources naturelles et de protéger l'environnement et la santé humaine. Pour en savoir plus sur le programme de recyclage d'Apple, les points de collecte pour le recyclage, les substances faisant l'objet de restrictions et sur toute autre initiative relative à l'environnement, consultez le site apple.com/ca/fr/environment.

Batteries intégrées

Vos périphériques intègrent des batteries lithium-ion. La batterie intégrée ne devrait être remplacée ou réparée que par un technicien formé pour éviter de l'endommager, ce qui risquerait par conséquent d'entraîner une surchauffe, un incendie ou des blessures. Les réparations effectuées par des personnes sans formation ou au moyen de pièces non authentiques peuvent compromettre la sécurité et le fonctionnement de l'appareil. La batterie intégrée doit être recyclée, ou jetée séparément des ordures ménagères. Pour en savoir plus sur les batteries lithium-ion d'Apple, rendez-vous sur apple.com/ca/fr/batteries.

Contrat de licence du logiciel

L'utilisation de cet ordinateur constitue l'acceptation des conditions générales des licences de logiciels d'Apple et de tiers, affichées à l'adresse : apple.com/ca/fr/legal/sla.

Résumé de la garantie limitée d'un an d'Apple

Apple garantit le présent produit et ses accessoires contre les défauts matériels et les défauts liés à la production pendant une année à compter de la date d'achat initial. Apple ne garantit pas ce produit contre l'usure normale, ni les dommages causés accidentellement ou suite à une mauvaise utilisation. Pour faire réparer votre appareil, appelez Apple, ou visitez un magasin Apple Store ou un fournisseur de services agréé Apple (les options de réparation offertes peuvent varier en fonction des pays et la réparation peut se limiter au pays d'achat de l'appareil). Des frais téléphoniques et des frais de transport international peuvent s'appliquer selon la région. Si vous soumettez une réclamation valide selon la garantie, Apple s'engage à réparer, remplacer ou rembourser votre appareil à sa discrétion, conformément à certaines modalités et aux conditions de réparation indiquées sur les sites suivants : apple.com/ca/fr/legal/warranty et support.apple.com/fr-ca. Les avantages offerts par la présente garantie s'ajoutent aux droits des consommateurs accordés par les lois locales. Il vous sera peut-être demandé de présenter une preuve d'achat au moment de soumettre une réclamation pendant la période de validité de cette garantie.

© 2024 Apple Inc. Tous droits réservés. Apple, le logo Apple, iMac, Mac et Magic Mouse sont des marques d'Apple Inc., déposées aux États-Unis ainsi que dans d'autres pays et régions. Apple Store est une marque de service d'Apple Inc., déposée aux États-Unis ainsi que dans d'autres pays et régions. ENERGY STAR et la marque ENERGY STAR sont des marques déposées appartenant à l'Agence américaine de protection de l'environnement. Printed in XXXX. C034-06334-A